

A&A INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée

Capital : 1000 euros
Siège social: 2 AV VICTOR HUGO 91860 EPINAY-SOUS-SENART

Siret: 881 338 404

AGE DU 08/07/2024

L'an 2024, le huit juillet

Au siège de la société, 2 AV Victor Hugo 91860 Epinay-Sous-Senart

L'associé unique de la société **A&A INGENIERIE** au capital de mille euros dont le siège est situé au 2 AV Victor Hugo 91860 Epinay-Sous-Senart s'est présenté au siège social en Assemblée Générale extraordinaire sur convocation de la présidence

Est present:

Monsieur Mouatez Bellaïssaoui propriétaire de mille actions 1000

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social 1000

L'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence est déclarée régulièrement constituée.

M. Mouatez Bellaïssaoui préside l'assemblée en sa qualité de président.

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée décide d'accepter le transfert du siège social du 2 AV Victor Hugo 91860 Epinay-Sous-Senart au 6 AV Victor Hugo 91860 Epinay-Sous-Senart

En conséquence l'article 4 des statuts est modifié ainsi:

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL :

Le siège social est fixé à 6 AV Victor Hugo 91860 Epinay-Sous-Senart

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

A&A INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée

Capital : 1000 euros
Siège social: 2 AV VICTOR HUGO 91860 EPINAY-SOUS-SENART

Siret: 881 338 404

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Epinay-Sous-Senart, le 08/07/2024

Monsieur Mouatez Bellaissaoui

